

**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2005
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 68 de la rue Savard à Dolbeau-Mistassini, ce 13^e jour de décembre 2005, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Lina Lapointe, MM. Pierre Boivin, Lucien Guillemette, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Julien Guillemette, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue par M. Julien Guillemette**

CE-1216-12-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Ouellet et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

A D O P T É

2. **Nomination à la présidence pour le début de la séance**

CE-1217-12-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement:

QUE M. Bernard Potvin agisse à titre de président pour le début de la séance.

A D O P T É

3. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1218-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants:

- ✓ Contribution financière - Élèves participant à un projet d'aide humanitaire au Honduras
- ✓ Rapport - Adhésion, contribution et don

A D O P T É

4. **Élection des officiers**

Procédure - Déroulement de l'élection des officiers du Comité exécutif

M. Bernard Potvin souligne la procédure "Déroulement de l'élection des officiers du Comité exécutif".

Nomination des scrutateurs

CE-1219-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE MM. Jacques Martel et Mario Lavoie agissent à titre de scrutateurs.

A D O P T É

4.1 **Élection à la présidence du Comité exécutif**

CE-1220-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette:

QUE M. Rémi Rousseau soit candidat au poste de président du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

Fin de la période de mises en candidature

CE-1221-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la période des mises en candidature soit fermée.

A D O P T É

Le président de la séance demande à M. Rémi Rousseau s'il accepte sa nomination à la présidence du Comité exécutif.

M. Rémi Rousseau accepte.

M. Bernard Potvin, président de la séance, déclare M. Rémi Rousseau élu président du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

M. Rémi Rousseau prend le siège de président du Comité exécutif pour poursuivre la réunion.

4.2 **Élection à la vice-présidence du Comité exécutif**

CE-1222-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette:

QUE M^{me} Lina Lapointe soit candidate au poste de vice-présidente du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin:

QUE M. Lucien Guillemette soit candidat au poste de vice-président du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

Fin de la période de mises en candidature

CE-1223-12-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la période des mises en candidature soit fermée.

ADOPTÉ

M. Rémi Rousseau, président, demande aux candidats s'ils acceptent leur mise en nomination à la vice-présidence du Comité exécutif.

M. Lucien Guillemette refuse.
M^{me} Lina Lapointe accepte.

M. Rémi Rousseau, président, déclare M^{me} Lina Lapointe élue vice-présidente du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

5. **Approbation du procès-verbal du 8 novembre 2005**

CE-1224-12-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Ouellet et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 8 novembre 2005 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

6. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

7. **Correspondance**

Il n'y a pas de correspondance.

8. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

9. **Ressources financières**

9.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1225-12-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :

pour un montant de 3 206 018,20 \$ chèques # 3 179 à 3 703 inclusivement
pour un montant de 3 496 540,81 \$ chèques # 3 704 à 4 333 inclusivement.

A D O P T É

10. **Direction générale et Secrétariat général**

10.1 **Adhésion 2005-2006 à la Chambre de commerce de Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU la demande du président de la Chambre de commerce de Dolbeau-Mistassini;

En conséquence,

CE-1226-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce de Dolbeau-Mistassini pour l'année 2005-2006 et ce, pour un montant de 115,03 \$.

A D O P T É

10.2 **Contribution financière - Album des finissants des polyvalentes**

ATTENDU les demandes de contribution financière de la Polyvalente des Quatre-Vents et de la Polyvalente de Normandin pour de la publicité dans l'album des finissants ;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donnée comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire ;

En conséquence,

CE-1227-12-05

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 200 \$ pour l'album des finissants de chacune des polyvalentes pour l'année scolaire 2005-2006.

A D O P T É

10.3 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques - Centre Maria-Chapdelaine**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur à la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location au Centre Maria-Chapdelaine pour leur activité qui a eu lieu le samedi 10 décembre dernier ;

En conséquence,

CE-1228-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Ouellet et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entérine la décision du directeur général concernant l'autorisation d'utiliser les locaux de la Polyvalente Jean-Dolbeau avec usage de boissons alcooliques lors de l'activité du Centre Maria-Chapdelaine tenue le 10 décembre 2005.

A D O P T É

10.4 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques -
Famille Jean-Marie Ferland**

ATTENDU la demande de la famille de M. Jean-Marie Ferland pour la location de la salle de l'école Jean XXIII de Saint-Thomas-Dydime le 26 décembre 2005;

ATTENDU la résolution CE-270-10-99 qui stipule que la commission scolaire n'autorise aucune location durant la période des fêtes;

ATTENDU que la politique "Prêt ou location de locaux appartenant à la commission scolaire à des fins de rencontres sociales" stipule que toute demande pouvant revêtir un caractère exceptionnel devra être soumise au Comité exécutif pour décision;

ATTENDU l'accord du conseil d'établissement à l'effet d'acquiescer à cette demande;

En conséquence,

CE-1229-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise la location de la salle de l'école Jean XXIII de Saint-Thomas-Didyme avec usage de boissons alcooliques à la famille de M. Jean-Marie Ferland pour le 26 décembre 2005;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

10.5 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques -
13^e Édition de la Classique Kioki**

ATTENDU la demande du Comité organisateur de la 13^e Édition de la Classique Kioki à l'effet d'utiliser la mezzanine de la Polyvalente des Quatre-Vents avec vente et consommation de boissons alcooliques lors de leur activité qui se tiendra du 27 au 29 janvier 2006 ;

ATTENDU l'accord du conseil d'établissement à l'effet d'acquiescer à cette demande;

En conséquence,

CE-1230-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la 13^e édition de la Classique Kioki qui se tiendra du 27 au 29 janvier 2006, à la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien ;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteur soient respectées.

ADOPTÉ

10.6 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques -
Fondation Henri Roy**

ATTENDU la demande de la Fondation Henri Roy à l'effet de consommer des boissons alcooliques lors de la dégustation de vins et de fromages qui aura lieu le 1^{er} avril 2006 à la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien;

En conséquence,

CE-1231-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Ouellet et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur de la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien à l'occasion de l'activité de financement de la Fondation Henri Roy qui aura lieu le samedi 1^{er} avril 2006 ;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteur soient respectées.

ADOPTÉ

10.7 **Contribution financière - Élèves participant à un projet d'aide
humanitaire au Honduras**

M^{me} Julie-Anne Decorby demande qu'on enregistre son abstention sur cette décision.

ATTENDU la demande de contribution financière pour la participation de douze élèves de la Cité étudiante au projet d'aide humanitaire au Honduras du 23 juin au 7 juillet 2006;

ATTENDU la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1232-12-05

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets donne suite à la demande de contribution financière du groupe d'élèves de la Cité étudiante et ce, pour un montant de 375 \$.

ADOPTÉ

10.8 **Rapport - Adhésion, contribution et don**

On dépose pour information les tableaux relatifs aux adhésions, dons et contributions financières.

11. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

12. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 17 janvier 2006, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Roberval.

13. **Levée de l'assemblée**

CE-1233-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit levée à 19 h 25.

ADOPTÉ

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)